

Très solides performances 2024

Perspectives 2025 affectées par l'augmentation de la fiscalité sur les jeux d'argent et de hasard en France

Boulogne, le 14 février 2025 (18h00) - La Française des Jeux (FDJ), un leader des jeux d'argent et de hasard en Europe, communique son chiffre d'affaires et son EBITDA courant 2024. Compte tenu des textes en voie d'adoption par le Parlement, elle informe également de l'impact sur ses performances 2025 de l'augmentation de la fiscalité sur les jeux d'argent et de hasard en France, et annonce la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel pour le compenser.

- **Très solides performances 2024, supérieures aux attentes**

- En intégrant Kindred à partir du 11 octobre et sur la base des activités conservées, FDJ a réalisé un chiffre d'affaires 2024 de 3 065 M€, en progression de +17 %. Hors Kindred, la hausse est de +10 % et de +6 % pour les seules activités de jeux en France
- L'EBITDA courant¹ du Groupe s'établit à 792 M€, en progression de +21 %, soit une marge de 25,8 %
- Pro forma, comme si l'acquisition de Kindred était intervenue le 1^{er} janvier 2024 et sur la base du périmètre effectivement conservé par FDJ, le chiffre d'affaires du Groupe ressort à près de 3,8 milliards d'euros, avec une marge d'EBITDA courant proche de 25,5 %

- **La loi de financement 2025 de la sécurité sociale en France affectera significativement les performances attendues du Groupe**

- En l'état des textes en voie d'adoption par le Parlement, FDJ estime que l'augmentation des prélèvements sur les jeux d'argent et de hasard en France applicable au 1^{er} juillet 2025 affectera mécaniquement son chiffre d'affaires et son EBITDA courant pour près de 45 M€ sur l'exercice, soit un impact de près de 90 M€ en année pleine.

- **Le Groupe a commencé à mettre en place des mesures dont l'effet graduel vise à compenser pleinement l'impact de cette augmentation fiscale dès 2027**

Le Groupe présentera ses résultats 2024 et ses perspectives le jeudi 6 mars 2025

Les données financières 2024 de ce communiqué de presse sont des données estimées issues du processus comptable annuel du groupe FDJ et sont en cours d'audit

¹ EBITDA courant : résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements.

Annexe

En 2024, le chiffre d'affaires des activités de jeux en France, au titre desquelles les prélèvements publics se sont élevés à plus de 4,4 milliards d'euros, s'établit à plus de 2,6 milliards d'euros.

FDJ rappelle que la fiscalité sur les jeux d'argent et de hasard porte sur le produit brut des jeux (PBJ, soit mises – gains des joueurs). En effet, celui-ci est réparti entre, d'une part, les prélèvements publics et, d'autre part, le chiffre d'affaires de l'opérateur. Le taux de répartition est directement déterminé par le taux de fiscalité afférent à chaque catégorie de jeux. À titre indicatif, la hausse de 1 point de la fiscalité sur les jeux de loterie réduit mécaniquement de l'ordre de 2 % le chiffre d'affaires de la loterie. Les mises ne sont pas affectées par la hausse de fiscalité. La baisse de chiffre d'affaires ainsi constatée se répercute intégralement sur l'EBITDA courant.

1. Augmentations des prélèvements publics sur les jeux d'argent et de hasard en France, dont les augmentations des prélèvements sociaux issues de la loi de financement de la sécurité sociale 2025

- La loterie en réseau de points de vente et en ligne :
 - Sur les jeux Loto et Euromillions, le taux des prélèvements publics passera de 68 % à 69 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui passera de 6,2 % à 7,2 % du PBJ ;
 - Sur les autres jeux de tirage et sur les jeux instantanés, le taux des prélèvements publics passera de 55,5 % à 56,5 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui passera de 6,2 % à 7,2 % du PBJ ;
- Les paris sportifs en point de vente : le taux des prélèvements publics passera de 41,1 % à 42,1 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui passera de 6,6 % à 7,6 % du PBJ ;
- Les paris sportifs en ligne : le taux des prélèvements publics passera de 54,9 % à 59,3 % du PBJ, dont un taux des prélèvements sociaux (CSG) qui passera de 10,6 % à 15 % du PBJ ;
- Le poker en ligne : le taux des prélèvements publics passera de 0,2 % des mises à 10 % du PBJ ;
- Pas de changement pour les prélèvements sociaux sur les paris en ligne sur les courses de chevaux mais une augmentation de la redevance aux sociétés de courses (évolution annuelle par décret). Le taux des prélèvements publics passe de 52,3 % à 52,9 % du PBJ ;
- Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale instaure une taxe de 15 % sur les dépenses de publicité et de promotion des opérateurs de jeux d'argent.

A propos du groupe FDJ

Le groupe FDJ est un champion européen des jeux d'argent et de hasard, avec un large portefeuille de marques iconiques et une excellence technologique reconnue. Fort de plus de 5 000 collaborateurs et présent dans une quinzaine de marchés régulés en Europe, le Groupe propose une offre de jeux diversifiée et responsable, sous droits exclusifs et en concurrence : jeux de loterie en France et en Irlande, dans un large réseau de points de vente et en ligne ; paris sportifs en point de vente en France ; et jeux en ligne en concurrence (paris sportifs et hippiques, poker et casino en ligne, sur les marchés où ces activités sont autorisées). Le groupe FDJ inscrit la responsabilité au cœur de sa stratégie et promeut une pratique récréative du jeu d'argent. Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext 100, Euronext Vigeo 20, EN EZ ESG L 80, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com



Contact presse

01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

Contact relations investisseurs

01 41 04 19 74 | invest@lfdj.com

Groupe FDJ | La Française des Jeux
3-7, Quai du Point du Jour - CS10177
92650 Boulogne-Billancourt Cedex
www.groupefdj.com